

Éducation différenciée



Historique législatif

- Loi du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire
 - exclusion des enfants atteints d'un handicap
- Loi du 16 août 1968 portant création d'un centre de logopédie et de services audiométrique et orthophonique
- Loi du 13 mars 1973 portant création d'instituts et de services d'éducation différenciée
 - création de l'Éducation différenciée
- Loi du 10 janvier 1989
 - reprise par l'État des centres et services de l'Éducation différenciée de certaines communes



Historique législatif

- Loi du 28 juin 1994
 - en faveur de la participation d'enfants affectés d'un handicap à l'enseignement ordinaire et leur intégration scolaire
- Lois du 6 février 2009 sur l'enseignement fondamental
- Loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - aménagements raisonnables pour élèves é besoins particuliers fréquentant l'enseignement secondaire



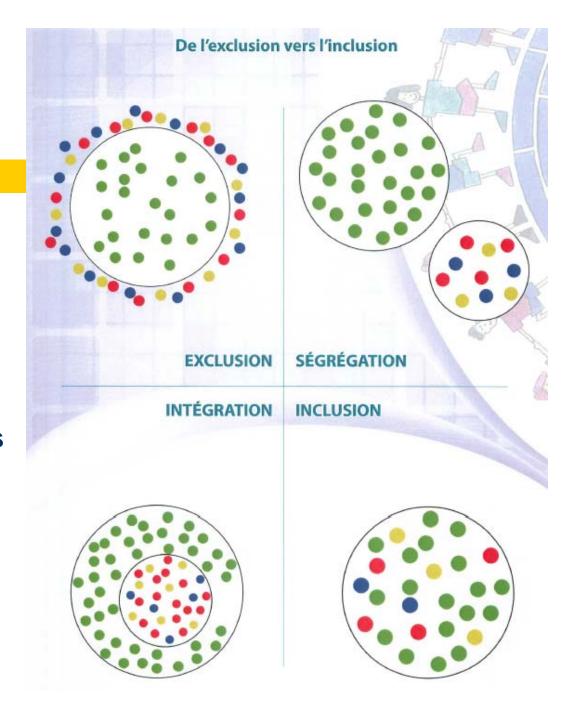
Quatre modes de scolarisation

- Intégration totale
- Intégration partielle
- Scolarisation au sein d'une école spécialisée de l'Éducation différenciée
- Scolarisation dans une institution spécialisée à l'étranger
 - (à condition qu'une formation équivalente ne puisse se faire au Grand-Duché)





Historique de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques



Dispositions en vigueur

- Les élèves ont le droit d'aller à l'école et sont soumis à l'obligation scolaire.
- Les élèves sont orientés vers l'Éducation différenciée par une commission externe.
- La volonté parentale est respectée.





Commission externes

Commission d'Inclusion Scolaire régionale

Président: Inspecteur EF en charge de l'arrondissement concerné

Commission Médico-Psycho-Pédagogique Nationale (CMPPN)

Président: Inspecteur EF

17A, route de Longwy

L-8080 Bertrange

Tél.: 26 44 62 – 60

secretariat@cmppn.lu





Le dossier d'un élève au sein de la CMPPN

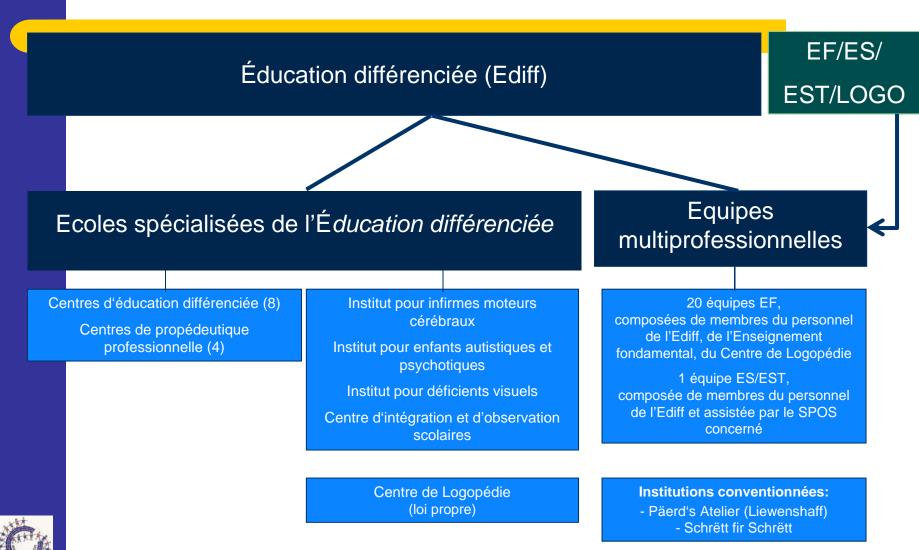
Le dossier comprend:

- Un ou plusieurs rapports renseignant sur le handicap spécifique éventuel établi par les spécialistes
- Un bilan psychologique
- Un bilan pédagogique
- Un bilan social établi par un assistant (d'hygiène) social
- Un rapport sur l'audition des parents établi par les services de l'Éducation différenciée
- Un bilan scolaire établi sous la responsabilité de l'inspecteur de l'enseignement primaire du ressort
- Des rapports émanant de services ayant assuré une prise en charge avant la scolarisation





Organigramme



Les écoles de l'Education différenciée





Les écoles de l'Éducation différenciée

Centres régionaux

- Centres d'éducation différenciée (8)
- Centres de propédeutique professionnelle (4)

Instituts spécialisés

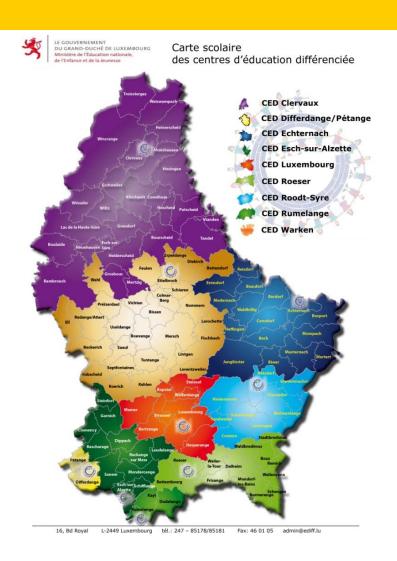
- Centre d'intégration et d'observation scolaires
- Institut pour déficients visuels
- Institut pour enfants autistiques et psychotiques
- Institut pour infirmes moteurs cérébraux

Collaboration étroite avec le Centre de Logopédie





Les centres d'éducation différenciée



Les centres régionaux*:

CED/CPP Clervaux
CED Differdange
CED Echternach
CED/CPP Esch-sur-Alzette
CED Luxembourg
CED Roeser/Rumelange
CED/CPP Roodt/Walfer
CED/CPP Warken



^{*} CED = Centre d'éducation différenciée CPP = Centre de propédeutique professionnelle



Les équipes multiprofessionnelles

• Diagnostic, consultation et prise en charge psychopédagogiques pour tous les enfants âgés de 3 à 12 ans qui, suite à des problèmes psychologiques, éducatifs, scolaires, neurologiques ou mentaux, rencontrent des difficultés de développement et d'épanouissement.

Toute personne confrontée à un enfant en difficulté est libre de s'adresser à l'équipe de son secteur afin de trouver une aide professionnelle appropriée. Les consultations sur rendez-vous sont gratuites et soumises strictement au secret professionnel et au code de déontologie des intervenants. L'accord des parents ou de la personne investie de l'autorité parental est requis.

• Intervention spécialisée

au bénéfice des élèves à besoins éducatifs spécifiques intégrés dans l'enseignement ordinaire suite à une décision de la commission d'inclusion scolaire concernée (EF) ou suivant avis de la Commission Médico-Psycho-Pédagogique Nationale (ES/EST).





Répartition géographique des équipes multiprofessionnelles



Arr.	Coordinateur	Adresse	Téléphone	FAX	e-mail
1		17A, route de Longwy	26 44 44 - 1	RESTRICTED TO P	
2	Joëlle Schmit	L-8080 Bertrange	691/285 201	26 44 44 - 50	joelle.schmit@ediff.lu
3	Carol Bamberg	1, rue Jos Paquet L-5872 Alzingen	36 01 69 691/285 203	26 36 16 91	carol bamberg@ediff.lu
4	Sabine Angelsen	17A, route de Longw y L-8080 Bertrange	26 44 44 - 1 691/285 204	26 44 44 - 50	sabine angelsen@ediff lu
5	Joëlle Schmitz	boulevard Porte de France L-4360 Esch/Belval	24 77 59 99 691/285 205	54 04 73	joelle.schmitz@ediff.lu
6	Monique Evrard	3, rue de la Chapelle L-4528 Differdange	58 09 51 - 237 691/285 206	58 09 51 - 236	monique evrard@ediff lu
7	Sandrine Scholer	20D, rue des Ecoles L-3461 Dudelange	51 61 21 - 584 691/285 207	51 89 18	sandrine.scholer@ediff.lu
8	Sofia Gomes	1, boulevard Porte de France L-4360 Esch/Belval	24 77 59 99 691/285 208	54 04 73	sofia.gomes@ediff.lu
9	Carole Martinez	33, rue J.B. Gillardin L-4735 Pétange	50 28 92 - 1 691/285 209	50 28 92 - 34	carole martinez@ediff.lu
10	Cathy Campos	17a, route de Longw y L-8080 Bertrange	26 44 44 - 1 691/285 210	26 44 44 - 50	cathy campos@ediff.lu
11	Gina Bintener	boulevard Porte de France L-4360 Esch/Belval	24 77 59 99 691/265 2:11	54 04 73	gina.bintener@ediff.lu
12	Nathalie Firosio	12, route de Mondorf L-5552 Remich	23 69 87 81 691/285 2:12	23 69 75 43	nathalle.frosio@ediff.lu
13	Jackie Hauffels	20, route de Luxembourg L-6910 Roodt/Syre	26 78 86 - 26 691/285 2:13	26 78 86 - 50	jackie hauffels@ediff.lu
14	Jackie Hauffels	15-19, rue du Chemin de Fer L-6439 Echternach	72 69 28 - 30 691/285 214	72 71 06	jackie hauffels@ediff.lu
15	Samantha Camilloni	15-19, rue du Chemin de Fer L-6439 Echternach	72 69 28 - 31 691/285 2:15	72 71 06	samantha.camilloni@edff.
16	Gene Posing	7, avenue de la Gare L-9233 Diekirch	27 80 39 - 314 691/285 216	1	gene posing@ediff.lu
17	André Thill	5, rue des Prés L-7561 Mersch	26 32 61 - 32 691/285 217	26 32 61 - 50	andre.thil@ediff.lu
18	Nancy Pütz	34, rue de Reichlange L-8508 Redange	26 62 98 1 691/285 2:18	26 62 98 30	nancy.puetz@ediff.lu
19	Carine Lepage	11, Klatzewee L-9714 Clervaux	26 90 51 - 73 691/285 2:19	92 03 54 - 66	carine lepage@ediff.lu
20	Martine Frising	8, avenue Nicolas Kreins L-9536 Wiltz	26 95 24 - 24 691/285 220	26 95 24 - 55	martine fris-ing@ediff.lu
ES/EST	Fabrice KERG	17A, route de Longwy L-8080 Bertrange	26 44 44 - 1 691/285 221	26 44 44 - 50	fabric e.kerg@ediff.lu
	Michel Dostert	[michel.dostert@ediff.lu
Siège	Stéphanie Falco	17A, route de Longwy L-8080 Bertrange	26 44 44 - 1	26 44 44 - 50	stephanie.falco@ediff.lu



Quelques données statistiques

- ~1% des élèves soumis à l'obligation scolaire fréquentent une école de l'Éducation différenciée (~600 élèves, dont ~400 élèves en «cohabitation»)
- ~1,5 % des élèves soumis à l'obligation scolaire sont pris en charge en ambulatoire par l'équipe des intervenants spécialisés des équipes multiprofessionnelles et par l'Institut pour Déficients visuels (~ 800 élèves)
- ~2.500 élèves et familles sont suivis annuellement par les psychologues et pédagogues des équipes multiprofessionnelles (anciennement SGE)
- ~100 élèves sont placés à l'étranger (B, D, F, GB)



Principes directeurs 1/2

- Subsidiarité
- Prévention
- Partenariat avec les parents
- Multidisciplinarité
- Coopération, collaboration et concertation
- Développement de la qualité
- Classifications OCDE et OMS

Définition des élèves "SEN" (special educational needs) d'après l'OCDE

Il s'agit, selon la définition de l'OCDE d'élèves bénéficiant de ressources supplémentaires pour accéder à l'éducation nationale (OCDE 2005, p. 13-15) :

Catégorie internationale «A/Déficiences»:

Elle concerne les élèves présentant des déficiences ou incapacités considérées du point de vue médical comme des troubles d'origine organique (liés par exemple à des déficiences sensorielles, motrices ou neurologiques). On considère que le besoin éducatif résulte principalement des problèmes imputables à ces déficiences.

Définition des élèves "SEN" (special educational needs) d'après l'OCDE

Catégorie internationale «B/Difficultés»:

Elle concerne les élèves présentant des troubles du comportement ou des troubles affectifs, ou des difficultés spécifiques d'apprentissage. On considère que le besoin éducatif résulte principalement de problèmes d'interaction entre l'élève et l'environnement éducatif.

Catégorie internationale «C/Désavantages»:

Elle concerne les élèves présentant des désavantages découlant principalement de facteurs socio-économiques, culturels, et/ou linguistiques.

Principes directeurs 2/2

- Individualisation
- Différenciation
- Droit d'être initié à tous les domaines dispensés dans l'enseignement régulier en tenant compte du profil individuel des enfants et jeunes en question
- Approche pédagogique:
 - ...du concret vers l'abstrait...
 - proposer les apprentissages dans des contextes concrets
 - apprentissages axés sur l'action (handlungsorientiertes Lernen)



Le plan d'études (depuis 1993)

- Indépendance personnelle
- Communication
- Apprentissages scolaires de base
- Apprentissages culturels
- Education psychomotrice
- Santé et hygiène sociale
- Développement affectif et social
- Responsabilité personnelle
- Initiation à la vie professionnelle
- Activités de loisir



Le plan éducatif individualisé

- "Vom Entlastungsgedanken zum Bildungsauftrag"
 - → Abandonner l'approche déficitaire.
 - → Déployer au mieux les facultés de chaque élève.
- Une ECOLE à programmes différents

→ Pour chaque élève un plan éducatif individualisé est élaboré annuellement sur base du plan d'études de l'Éducation différenciée.



Le personnel de l'Éducation différenciée

- Instituteurs
- Pédagogues (diplômés/curatifs/spécialisés)
- Psychologues diplômés
- Educateurs gradués
- Educateurs
- Educateurs-instructeurs
- Détenteurs d'un diplôme d'une profession de santé (assistants sociaux, orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, ...)





Merci pour votre intérêt et votre attention.



Éducation différenciée

29, rue Aldringen L-1118 Luxembourg Tel.: 247-85180

Fax: 46 01 05

www.ediff.lu